

NOUVET Silvain

Né le 23 04 1872 à Cour-Cheverny Loir et Cher
Fils de Louis et de Marie Louise CHAUSSARD
Vigneron

Domicilié en dernier lieu à Cour-Cheverny Loir et Cher
Soldat infirmier 5^{ème} S.I.M. (Section d'Infirmiers Militaires) (Service de Santé)
Matricule au recrutement : 1997 Blois Loir et Cher

Mort pour La France

Le 10 03 1915 à 4 heures du matin à 42 ans 10 mois ½, par écrasement sur la voie ferrée, en service commandé, à Parois Meuse

Avis transcrit à Cour-Cheverny le 19 05 1916
Inhumé à la Nécropole nationale Vauquois Meuse
Tombe 2069

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **NOUVET**

Prénoms **Silvain**

Grade **2^e classe Infirmier H²**

Corps **Dépt de la 5^{ème} S.I.M. Stationnée à Paris**

N^o **2168** au Corps. — Cl. **1892**

Matricule. **1997** au Recrutement **Blois**

Mort pour la France le **10 03 1915** à **Paris**
à **Parois (Meuse) amb² ?**

Genre de mort **Ecrasement sur la voie ferrée**
Chasseur en service Commande

Né le **23 Avril 1872**
à **Cour-Cheverny** Département **(Loir et Cher)**

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le **19 Mai 1916**
à **Cour-Cheverny (Loir et Cher)**

N^o du registre d'état civil

969-708-1022. [26434]



La sépulture 2069
est dans ce carré



2041	2055	2071	2085	2101	2115
2056	2070	2086	2100	2116	2130
2161	2175	2191	2205	2221	2235
2176	2190	2206	2220	2236	2250
2281	2195	2311	2325	2341	2355
2296	2310	2326	2340	2356	2370

2384

Entrée

Transcription de décès

acte n° 21

19 mai 1916



Le dix-neuf mai mil neuf cent seize, à Courchevigny, à quatre heures du matin, étant à Paris (Meuse) Acte de décès de : Nouvel Sylvain, soldat de 2^e classe à la 5^{ème} section d'Infirmiers militaires numéro matricule 1997 né le vingt-trois avril mil huit cent soixante-douze à Contres (Loir-et-Cher) domicilié en dernier lieu à Courchevigny, décédé à Paris (Meuse) le dix-neuf mai, à quatre heures du matin. Fils de Louis et de Marie Louise Chaussard domiciliés à Courchevigny, canton de Contres (Loir-et-Cher).

Conformément à l'article 17 du Code civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assurés de la réalité du décès.

Dressé par nous, heures et mille sur la déclaration de Charpentier officier d'administration de 2^e classe, officier de l'Etat-civil, sur la déclaration de Guhic Henri Louis, caporal 5^e section d'Infirmiers militaires et de Milachon Paul, soldat de 1^e classe, même section, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Signé : Guhic ; Signé : Milachon

qui ont, lecture faite, signé avec Nous l'Officier de l'Etat-civil, Signé : Charpentier

Officier de l'Etat-civil de la commune de Courchevigny par nous Auguste Chailion Médecin-Chef, Signé : Chailion

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix-neuf mai mil neuf cent seize, à neuf heures, par nous, Léon Cazin, maire de la commune de Courchevigny

L. Cazin

à cinq heures et

N° 21
Transcription

Nouvel
Sylvain

Mort pour
la France

Les recherches dans l'historique des régiments et dans les Journaux des Marches et Opérations ne sont pas possibles pour les **Sections d'Infirmiers Militaires**.

Les Sections d'Infirmiers Militaires sont en effet des dépôts à partir desquels les infirmiers pouvaient être affectés dans différentes formations sanitaires (hôpital ou ambulances).

Il existe des Journaux de Marches et Opérations pour les formations sanitaires. Ceux-ci sont conservés par le Musée du Service de Santé des Armées, au Val-de-Grâce. Toutefois, ils n'ont pas été numérisés et ne sont pas consultables sur le site [Mémoire des Hommes](#), contrairement à la majorité des journaux d'unités. Pour en savoir plus il faut se rendre au Centre de Documentation du Musée.